

# ALLIANZ LIFECYCLE PENSION PLAN GROWTH

Allianz LifeCycle Pension Plan a la classification SFDR article 8.

## MODIFICATION DU SCHEMA D'INVESTISSEMENT PENDANT LA DUREE DE L'ASSURANCE DE GROUPE ALLIANZ LIFECYCLE PENSION PLAN

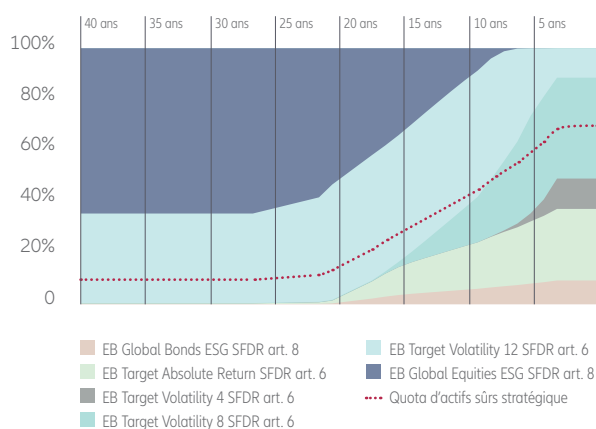
Le schéma du glidepath Growth a été développé en coopération avec Risklab gmbh et est évalué régulièrement, soit par ce dernier, soit par une instance indépendante qui reprenant cette tâche de Risklab gmbh en fonction des évolutions sur les marchés financiers.

L'Employeur autorise l'Entreprise d'Assurances d'adapter le schéma d'investissement en fonction de ces évolutions. Chaque adaptation du schéma d'investissement sera signalée à l'Employeur par l'Entreprise d'Assurances.

### LES ADAPTATIONS SUIVANTES SONT POSSIBLES

- Une adaptation de la combinaison (pourcentages) mentionnée dans le schéma d'investissement, où la répartition des fonds est adaptée.
- Une adaptation dans l'offre des fonds où des fonds existants sont remplacés par d'autres.

### REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DU GROWTH



## GLIDEPATH GROWTH DE L'ALLIANZ LIFECYCLE PENSION PLAN

### Pourcentages d'investissement

Nombre d'années avant la retraite	EB Target Volatility 12	EB Target Volatility 8	EB Target Volatility 4	EB Target Absolute Return	EB Global Bonds ESG	EB Global Equities ESG
45 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
44 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
43 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
42 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
41 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
40 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
39 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
38 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
37 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
36 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
35 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
34 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
33 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
32 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
31 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
30 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
29 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
28 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
27 ans	34,83%	0,08%	0,00%	0,31%	0,10%	64,68%
26 ans	36,00%	0,10%	0,00%	0,37%	0,12%	63,41%
25 ans	37,17%	0,12%	0,00%	0,42%	0,14%	62,15%
24 ans	38,33%	0,14%	0,00%	0,49%	0,16%	60,88%
23 ans	39,50%	0,16%	0,00%	0,54%	0,18%	59,62%
22 ans	40,67%	0,17%	0,00%	0,61%	0,20%	58,35%
21 ans	44,90%	0,27%	0,00%	1,12%	0,37%	53,34%
20 ans	46,22%	0,29%	0,00%	2,99%	0,99%	49,51%
19 ans	47,55%	0,31%	0,00%	4,85%	1,62%	45,67%
18 ans	48,88%	0,33%	0,00%	6,71%	2,24%	41,84%
17 ans	49,15%	0,80%	0,00%	8,97%	2,99%	38,09%
16 ans	49,41%	2,00%	0,00%	10,88%	3,62%	34,09%
15 ans	49,77%	4,03%	0,00%	12,32%	4,11%	29,77%
14 ans	49,97%	6,60%	0,00%	13,54%	4,51%	25,38%
13 ans	50,00%	9,33%	0,00%	14,71%	4,90%	21,06%
12 ans	49,96%	12,08%	0,00%	15,88%	5,29%	16,79%
11 ans	49,75%	14,88%	0,00%	17,03%	5,68%	12,66%
10 ans	49,26%	17,77%	0,00%	18,16%	6,06%	8,75%
9 ans	47,19%	22,28%	0,15%	19,76%	6,59%	4,03%
8 ans	42,82%	27,12%	0,58%	21,23%	7,07%	1,18%
7 ans	36,31%	31,99%	1,47%	22,55%	7,52%	0,16%
6 ans	26,37%	38,05%	3,16%	24,27%	8,09%	0,06%
5 ans	18,78%	40,20%	6,41%	25,92%	8,64%	0,05%
4 ans	11,50%	39,39%	11,85%	27,95%	9,31%	0,00%
3 ans	11,50%	39,39%	11,85%	27,95%	9,31%	0,00%
2 ans	11,50%	39,39%	11,85%	27,95%	9,31%	0,00%
1 an	11,50%	39,39%	11,85%	27,95%	9,31%	0,00%

Pour de plus amples informations, consultez l'annexe (addendum) qui fait partie intégrante des conditions particulières du règlement d'assurance de groupe. Le produit **Allianz LifeCycle Pension Plan** est exclusivement destiné aux professionnels.

Allianz est un leader mondial de l'assurance et des services financiers avec 126 millions de clients dans plus de 70 pays et plus de 155.000 employés. Allianz est la marque d'assurance numéro un dans le classement mondial des marques Interbrand Global Brand Rankings 2021 et l'assureur le plus durable dans l'indice de durabilité Dow Jones 2021. Au Benelux, Allianz offre, par l'intermédiaire des courtiers en assurances, un large éventail de produits et services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises. De l'investissement à l'épargne retraite, de l'assurance auto à l'assurance incendie et de la cyberassurance à l'assurance collective. En Belgique et au Luxembourg, Allianz compte plus de 900.000 clients, plus de 900 employés et un chiffre d'affaires de plus de 1,9 milliard d'euros. Aux Pays-Bas, Allianz sert plus de 1,3 million de clients par le canal du courtage ainsi que par la filiale d'assurance directe Allianz Direct. Allianz occupe aux Pays-Bas près de 1.050 employés et son chiffre d'affaires s'élève à 1,9 milliard d'euros. Souhaitez-vous plus d'informations ? Consultez dès lors [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

Cette brochure reprend des fonds de la branche 23 commercialisés en Belgique par Allianz Benelux. Le preneur d'assurance supporte entièrement le risque financier en branche 23.

Le droit belge est d'application sur chacun des produits d'assurance repris dans cette brochure.

Les informations relatives à la durabilité qui sont reprises dans le présent document sur le produit ont été établies par Allianz Benelux SA au mieux de ses possibilités. A cet effet, Allianz Benelux SA est néanmoins tributaire des informations relatives aux différents aspects de durabilité rendues disponibles par les gestionnaires d'actifs. La législation imposant la mise à disposition de ces informations n'est toutefois entrée en application qu'à compter du 1er janvier 2023. Les informations reprises dans le présent document ont par conséquent été établies sur la base des informations rendues disponibles à ce jour et pourront encore être modifiées et/ou complétées en fonction des informations qui seront transmises par les gestionnaires d'actifs au cours des prochaines années.

Cette brochure a été rédigée le 15 décembre 2022.

Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :

- l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman-insurance.be](mailto:info@ombudsman-insurance.be), [www.ombudsman-insurance.be](http://www.ombudsman-insurance.be),
- Allianz Benelux SA par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be), par téléphone au 02/214.77.36 ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux SA, 10RSGJ, Blvd du Roi Albert II 32 à 1000 Bruxelles.